

## Le 9 mai, la journée de l'Europe

**Légende:** Le 9 mai est célébré dans tous les États membres en tant que journée de l'Europe, en souvenir de la déclaration du 9 mai 1950 du ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman qui est conventionnellement considérée comme la date de lancement de la construction européenne.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Reproduction et diffusion autorisées à des fins non commerciales avec mention de la source. Le CVCE apprécierait toutefois d'en être informé.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/le\\_9\\_mai\\_la\\_journee\\_de\\_l\\_europe-fr-094622d1-d25f-4bbe-ae7a-7520e8c41155.html](http://www.cvce.eu/obj/le_9_mai_la_journee_de_l_europe-fr-094622d1-d25f-4bbe-ae7a-7520e8c41155.html)

**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016



Le 9 mai est célébré dans tous les États membres en tant que journée de l'Europe, en souvenir de la [déclaration du 9 mai 1950](#) du ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman qui est conventionnellement considérée comme la date de lancement de la construction européenne.

Ce jour-là, cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, [Robert Schuman](#), ministre français des Affaires étrangères, propose, dans un discours inspiré par Jean Monnet, la mise en commun des ressources de charbon et d'acier de la France et de la République fédérale d'Allemagne (RFA) dans une organisation ouverte aux autres pays d'Europe.

La [conférence de presse](#) se tient à 18 heures au salon de l'Horloge au Quai d'Orsay. Plus de 200 journalistes français et étrangers ont été convoqués pour assister à la déclaration de Robert Schuman sur la mise en commun du charbon et de l'acier. Mais prévenus en dernière minute, bien peu auront effectivement la possibilité d'être présents. Seuls les journalistes basés à Paris se sont déplacés. Aucun photographe n'assiste à l'événement. De même, ni la radio ni la télévision ne sont présentes. Ce qui, pour l'anecdote, obligera bientôt Schuman à enregistrer son fameux discours pour que la postérité puisse en garder la trace.

[La déclaration](#) souligne le rôle de la France dans la construction d'une Europe solide, prospère et pacifique, reposant sur une base franco-allemande. Elle ne se contente pas de fixer des objectifs, elle propose aussi l'ouverture de négociations sur des bases précises. Elle trace la mission d'une Haute Autorité, mentionnée pour la première fois sur le parquet international. Sur l'insistance expresse de René Mayer, ministre de la Justice et député de Constantine, la France, qui ne peut plus faire face seule au financement de la mise en valeur des territoires d'outre-mer, invite aussi, dans une déclaration liminaire, les autres pays européens à participer en commun au développement de l'Afrique.

Par le biais de cette déclaration quasi révolutionnaire, Robert Schuman et Jean Monnet veulent provoquer une onde de choc pour faire démarrer le processus d'unification européenne et provoquer un véritable sursaut psychologique pour emporter la conviction des peuples européens.

Robert Schuman sait qu'il faut agir vite afin de profiter de [l'engouement pro-européen](#) déclenché par la déclaration du 9 mai 1950. Dès le 20 juin 1950, il organise à Paris une [conférence](#) chargée d'élaborer un projet de traité créant une communauté du charbon et de l'acier.

Pour Schuman, l'idée d'une institution supranationale, seule institution énoncée dans la déclaration, doit être reprise dans le projet sans concession aucune. Avant d'engager les négociations sur les modalités techniques, il demande donc aux pays intéressés de se prononcer en faveur d'une autorité supranationale appelée «Haute Autorité».

Les gouvernements allemand, italien, belge, néerlandais et luxembourgeois acceptent cette recommandation même si le gouvernement néerlandais émet certaines réserves sur le rôle de la Haute Autorité telle que l'imagine du moins Jean Monnet. Les forces politiques britanniques rejettent toujours vivement le principe supranational, la participation directe de la Grande-Bretagne reste momentanément écartée.

Le 18 avril 1951, le [traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier](#) (CECA) est signé à Paris par Robert Schuman pour la France, Konrad Adenauer pour la République fédérale d'Allemagne (RFA), Paul van Zeeland et Joseph Meurice pour la Belgique, le comte Carlo Sforza pour l'Italie, Joseph Bech pour le Luxembourg, Dirk Stikker et Jan Van den Brink pour les Pays-Bas.

Le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) crée plusieurs institutions chargées de la mise en commun du charbon et de l'acier européen et au-delà, du maintien de la paix en Europe:

- La Haute Autorité assistée d'un Comité consultatif;

- L'Assemblée commune;
- La Cour de justice;
- Le Conseil spécial de ministres.

La célébration du 9 mai n'est pas seulement l'anniversaire de l'acte fondateur du processus de construction de l'Europe. C'est aussi le moment de la prise de conscience d'une réalité actuelle et présente qui se renouvelle quotidiennement. Le fait de vivre dans une Union européenne fondée sur les principes de l'État de droit, possédant un système démocratique basé sur la souveraineté populaire et sur les valeurs désormais indiscutées et partagées par la très grande majorité des peuples européens. Et le sens de la fête doit consister justement à ne pas oublier le parcours accompli pour parvenir à l'affirmation de ces principes et de ces valeurs et, surtout, à ne pas considérer comme acquises les conquêtes réalisées.

La fête du 9 mai renouvelle ainsi chaque année l'occasion de rapprocher l'Europe et ses institutions des citoyens.

Pour en savoir plus:

- [Les symboles de l'Union européenne – La journée de l'Europe](#)
- [Dossier thématique: Des origines du plan Schuman au traité CECA](#)
- [Corpus de recherche: Du plan Schuman au traité de Paris \(1950-1952\)](#)

Photo © Union européenne, 1995-2012.